

3ème édition

# Challenge Inter-entreprises

Vendredi 28 juin de 13h à 17h



# CHALLENGE INTER ENTREPRISES

3ÈME ÉDITION

VENDREDI 28 JUIN | À PARTIR DE 13H00  
PARC DE LOISIRS DU PLAN D'EAU

07 85 06 97 66 | [capluberon@paysapt-luberon.fr](mailto:capluberon@paysapt-luberon.fr)







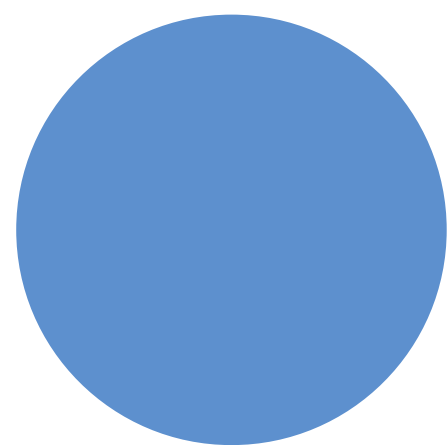
# Introduction

Depuis deux ans, le challenge inter-entreprises est un événement incontournable pour les entreprises du Pays d'Apt Luberon.

En 2022, 12 entreprises et plus de 120 personnes se sont affrontées. En 2023, elles étaient 19 entreprises et plus de 200 personnes. Chaque année, la solidarité, le dépassement de soi, le réseau, mais surtout la bonne humeur font de cette après-midi une véritable réussite.

Après Aptapro Apt en 2022, c'est l'entreprise Lantana Article - Vauprès Maubert Espaces Verts qui est sortie victorieuse de cette deuxième édition. En 2024, le service développement économique et le Parc de Loisirs du plan d'eau de la Riaille de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon vous ont concocté un parcours mêlant épreuve physiques et cérébrales où la cohésion d'équipe sera l'atout majeur pour réussir.

Cette année, 16 équipes composées de 8 participants s'affronteront.



# Programme

**13h**

**13h30**

**16h30**

**16h45**

**17h**

Accueil des  
équipes

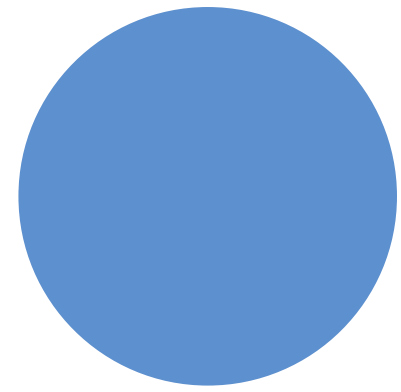
Échauffement  
Début des  
épreuves

Fin des épreuves  
sportives

Épreuve finale

Résultats,  
Discours,  
Remises des prix  
Apéritif





# Les épreuves

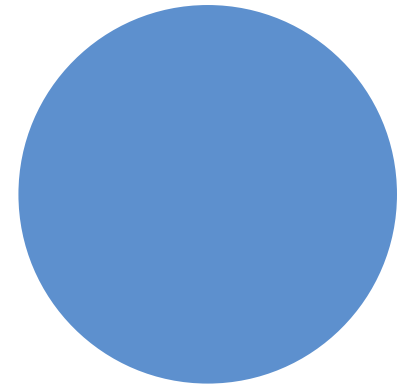
20 minutes d'activité + 5 minutes de rotation

Chaque équipe devra être composée de 8 personnes maximum. Tous les équipiers devront participer à toutes les épreuves sportives proposées. N'ayez crainte, que vous soyez débutant ou confirmé, vous y trouverez votre part de plaisir !

Un système de rotation sera mis en place afin que chaque équipe puisse participer aux activités sportives proposées et rencontrer le maximum d'équipes concurrentes. Un signal sonore annoncera le début simultané des épreuves. De même, celui-ci retentira pour annoncer la fin du temps imparti. Chaque équipe devra alors se rendre sur le lieu de sa prochaine épreuve selon son programme personnalisé remis lors du briefing.







# Les épreuves

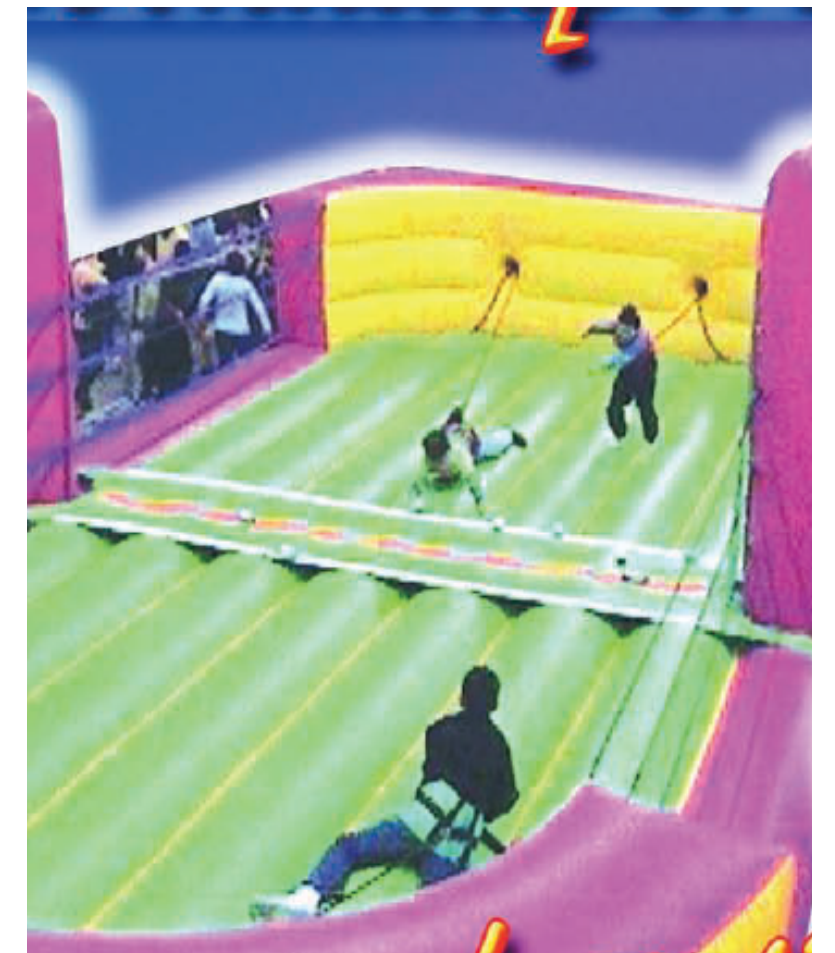
20 minutes d'activité + 5 minutes de rotation

## 1. Aquabase

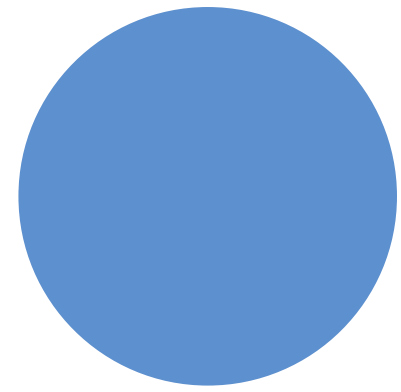
Épreuve en relais et en chrono, l'équipe victorieuse sera celle ayant fait le meilleur temps.

## 2. Baby-foot humain / Terrain multisports

Épreuve en simultanée, 6 participants s'affronteront sur le baby-foot humain et 2 sur le terrain multisports. Épreuve par points, l'équipe victorieuse sera celle ayant fait le meilleur score.







# Les épreuves

20 minutes d'activité + 5 minutes de rotation

## 3. Parcours Whipe Out

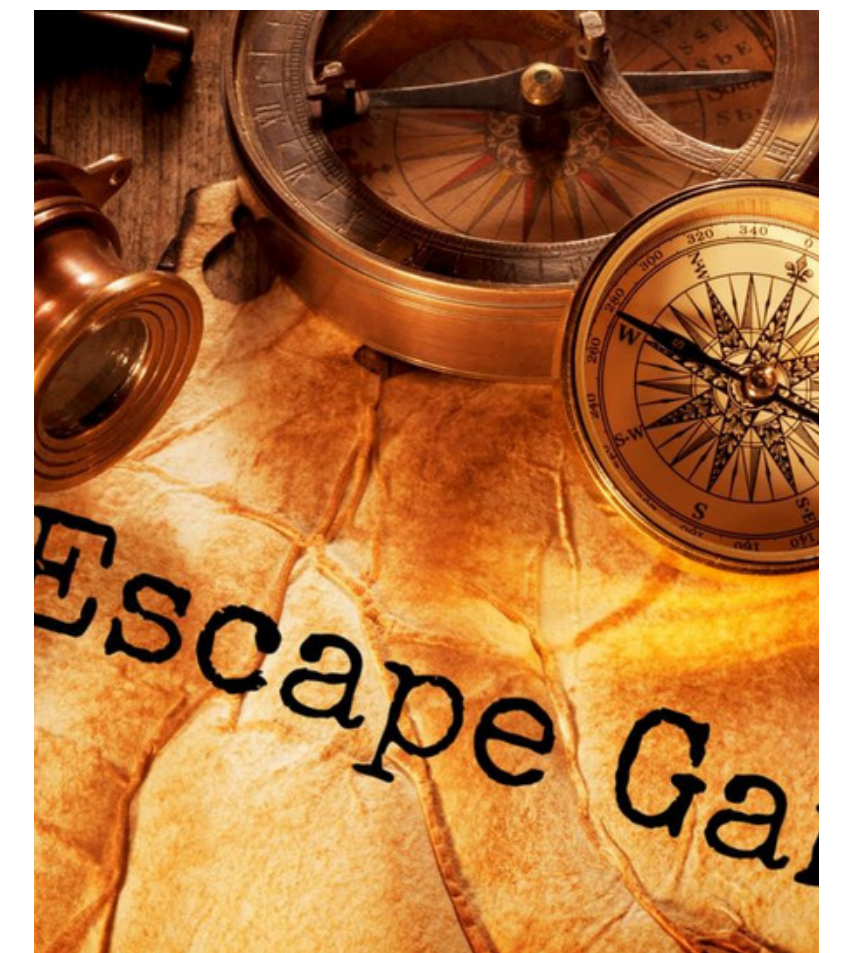
Épreuve relais, une équipe après l'autre. Chaque participant partira à tour de rôle sur le parcours. Épreuve en chrono, l'équipe victorieuse sera celle ayant fait le meilleur temps.

## 4. Escape Game

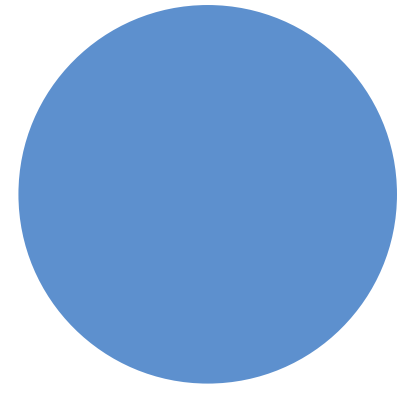
Épreuve en simultanée 16 participants s'affrontent divisés en deux groupes par équipe. La première équipe qui réussit à ouvrir le coffre gagne le point.

## 5. Chasse au Trésor

Épreuve en chrono, l'équipe victorieuse sera celle ayant fait le meilleur chrono.







# Les épreuves

20 minutes d'activité + 5 minutes de rotation

## 6. et 7. Épreuves surprises

## 8. Épreuve finale

Chaque capitaine d'équipe s'affrontera sur un combat de sumo, le premier qui fera tomber son adversaire ou le fera sortir du cercle remporte le point.





# Inscriptions

Pour participer à l'édition 2024, les participants devront :

- Renvoyer le formulaire d'inscription à [capluberon@paysapt-luberon.fr](mailto:capluberon@paysapt-luberon.fr)
- Désigner un capitaine qui sera le référent de l'équipe
- Être identifiable par équipe

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Le capitaine d'équipe recevra un mail de confirmation par courrier électronique (mail), lorsque le dossier sera validé.

Une fois que le nombre d'équipes maximum sera atteint, les nouvelles inscriptions reçues seront mises sur liste d'attente.





# Sécurité

Chaque concurrent déclare avoir pris connaissance du règlement, l'avoir accepté, et participé sous sa propre responsabilité.

Les participants s'engagent à respecter les consignes qui leur seront données par les organisateurs et les signaleurs.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de non-respect du présent règlement.

Les participants sont responsables de leur matériel. Merci de limiter au strict minimum les objets de valeur. L'organisateur du Challenge ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol ou dommages subis sur le matériel des participants.

En s'inscrivant au Challenge Inter-entreprises, les participants autorisent expressément l'organisateur ainsi que ses ayants droit, tels que les partenaires du challenge et les médias, à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au challenge, sur tout support, y compris les documents promotionnels et publicitaires.







# *Alors prêt ?*

Rendez-vous le vendredi 28 juin à 13h.  
Information au 07 85 06 97 66  
ou à [capluberon@paysapt-luberon.fr](mailto:capluberon@paysapt-luberon.fr)